



Albi, le 15 octobre 2018

Le préfet du Tarn communique :

Vigilance orange pluie inondation :

Le Tarn est placé en vigilance météo orange – risque PLUIE INONDATION depuis le lundi 15 octobre 2018 à 02h00 du matin pour un épisode méditerranéen actif nécessitant un suivi particulier du fait des quantités de précipitations importantes. De même, des vents violents pouvant atteindre les 100km/h sur les Monts de Lacaune se maintiennent, accompagnés de précipitations.

Evolution prévue :

Une amélioration est prévue à partir de 15 h avec une fin de vigilance vers 21 h.

Les pluies prévues ont engendré des débordements importants sur le bassin Agout-Thoré . Le niveau des eaux devrait se stabiliser en fin d'après-midi pour une décrue en soirée.

Le Centre Opérationnel Départemental (COD) a été activé à la préfecture du Tarn à 8h 30, en liaison avec l'ensemble des services de l'État et du conseil départemental. L'ensemble des maires concernés ont été contactés pour faire un point de la situation.

Depuis 4h du matin, le centre de traitement de l'alerte du service départemental d'incendie et de secours du Tarn a reçu 610 appels et a déclenché la mise en oeuvre d'environ 180 interventions.

34 mises en sécurité de personnes en difficulté dans leur habitation ou dans leur véhicule ont été réalisées.

Conséquences :

Les conditions de circulation sont rendues difficiles sur le réseau routier avec des axes coupés : RD 612 depuis St Pons de Thomières (département de l'Hérault), RD 50 (entre Viviers les Montagnes et Verdalle), RD 12 (entre Dourgne et Arfons), RD 47 (entre Castres et Carbes), RD 5 (au niveau de Mondurousse), RD 65 (route du Golf) , RD 52 (au niveau de Lamontéliarié), RD 81 (au niveau de Viane), RD 148 et RD 622 (au niveau de Soual).

Comme suite à des fermetures de routes dans l'Hérault, les RD 62 et 607 ont été fermées. Des déviations ont été mises en place.

Tenez vous au courant de l'évolution de la situation sur <https://www.tarn.fr/>

Conseils de comportement :

Limitez au maximum vos déplacements et renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents.

Respectez, en particulier, les déviations mises en place.

Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée. Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau.

Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.

Contacts Presse : Eugénie DURAND - 05 63 45 62 34/ 06 18 28 61 33 eugenie.durand@tarn.gouv.fr

Basile DELBRUEL - 05 63 45 60 87 basile.delbruel@tarn.gouv.fr

Téléphone : 05 63 45 61 61 _ Courriel : courrier@tarn.gouv.fr _ Site internet : <http://www.tarn.gouv.fr>